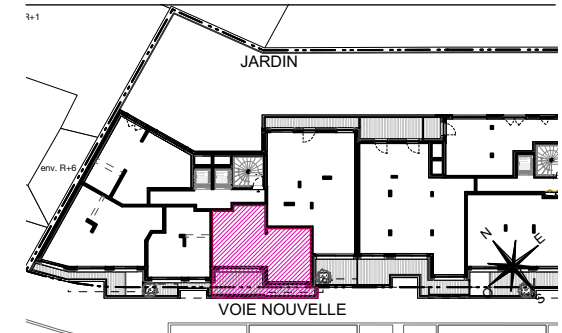


ATELIERS VAUGIRARD

PARIS 15

CHAPITRE II THÉODORE DECK

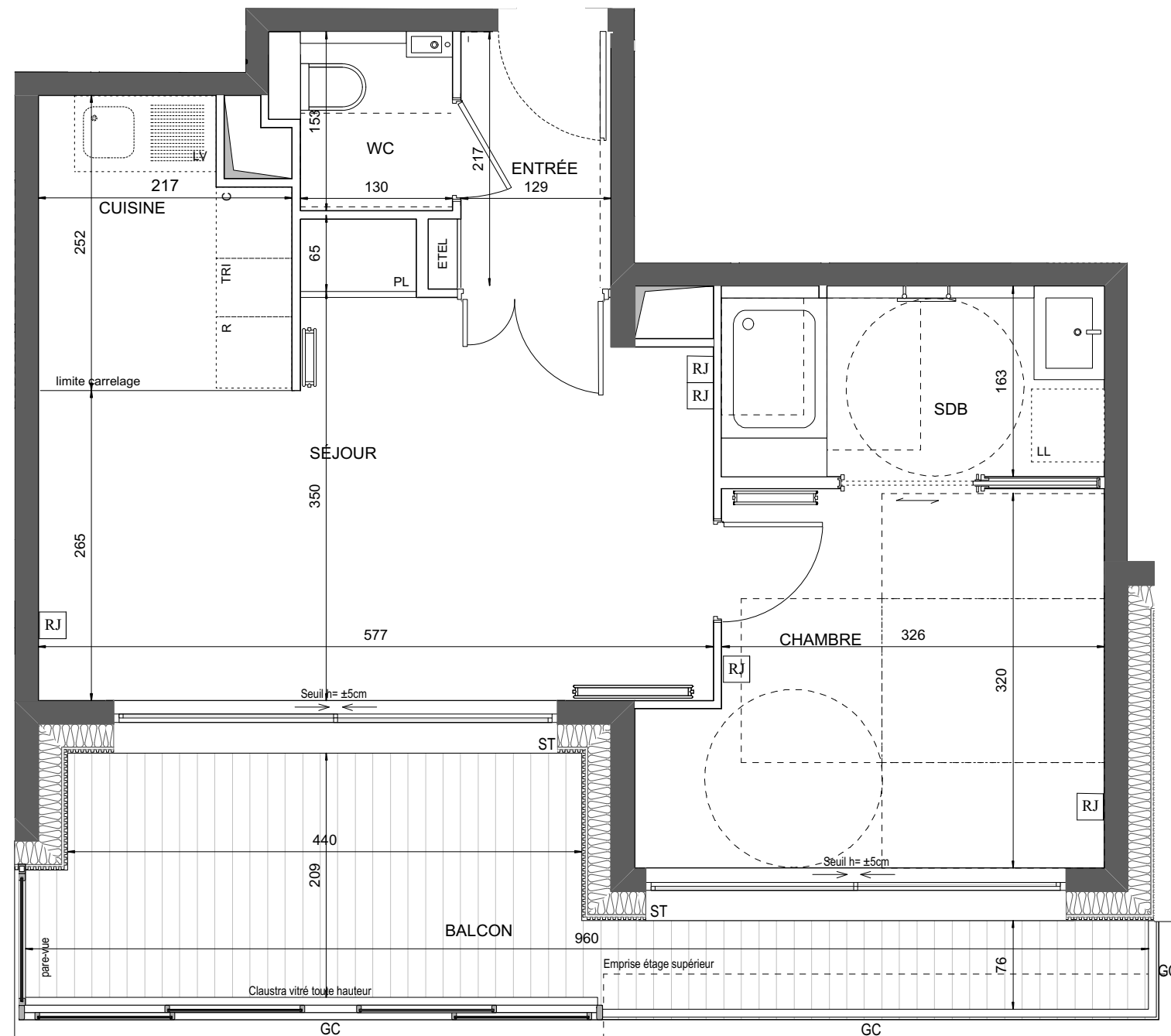


HALL A

APPARTEMENT DE 2 PIECES n° A22 au 2ème étage

ENTRÉE	3,00 m²
SÉJOUR / CUISINE	23,36 m²
CHAMBRE	11,60 m²
SALLE DE BAINS	5,32 m²
WC	2,19 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	45,47 m²
BALCON	12,72 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	58,19 m²

N° A22



LEGENDE

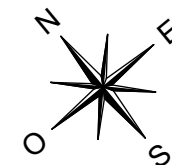
RJ	Prise RJ 45	Sèche linge
AV	Allège Vitrée	Radiateur
ST	Stores Extérieurs	Réfrigérateur
VR	Volets roulants	Lave Vaisselle
GC	Garde-corps	Lave Linge
Soffite / faux plafond		Cuisson
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	Tri sélectif
Bac planté Ht : ±5cm		Retombée de poutre
Bac planté et arbuste Ht : ±90cm		Limite privative
Bac planté (roseraie) treille métallique en façade Ht = ±40cm		

Indice 0 OCTOBRE 2019

Echelle : 0 50 100 200cm



Hamonic+Masson & Associés



Nota: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.